



géoportail

DOSSIER DE PRESSE

L'IGN LANCE LE GÉOPORTAIL DE 3^{ÈME} GÉNÉRATION !



CONTACT PRESSE

Sophie Couturier : 01 43 98 83 05 - 06 85 31 34 90

sophie.couturier@ign.fr

L'IGN LANCE LE GÉOPORTAIL DE 3^{ÈME} GÉNÉRATION !

Créé en 2006, le Géoportail, *portail des territoires et des citoyens*, a pour vocation de faciliter l'accès à l'information géographique de référence, c'est-à-dire à une information publique, officielle et contrôlée sur l'ensemble du territoire national, y compris l'outre-mer. Construit dans une logique d'ouverture et d'interopérabilité des données, il s'est régulièrement enrichi de nouvelles données publiques pour devenir une infrastructure complète qui propose ses services aux particuliers comme aux organismes publics et aux professionnels.

Le 2 octobre 2012, l'IGN lance officiellement le Géoportail de 3^{ème} génération. Ergonomie repensée, interactivité renforcée, 3D et plate-forme de diffusion consolidée, le Géoportail 3.0 permet à chacun de créer son espace personnel, d'échanger plus facilement ses données, et même de « remonter le temps » !

Les APIs¹, ces bibliothèques logicielles permettant de développer des services de cartographie interactive utilisant le Géoportail, sont placées au cœur du système.

Egalement consultable dans une version spécifique pour mobiles et tablettes numériques par le biais d'une application Web, la « Webapp », le Géoportail est accessible sur : <http://m.geoportail.fr>

Enfin, pour affirmer son positionnement institutionnel, le Géoportail 3.0, site web du service public, est désormais accessible à la nouvelle adresse : www.geoportail.gouv.fr



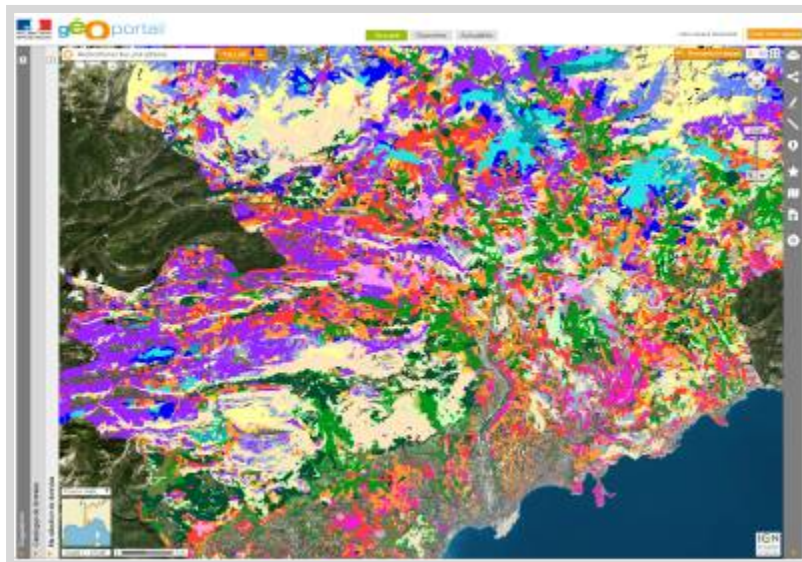
Le Géoportail en chiffres

- **110 millions de visites** depuis 2006 (22,7 millions en 2011).
- **6 615 contrats API(2)** depuis 2008, dont 2 973 pour la seule année 2011.
- **90 thèmes visualisables** en 2D.
- **26 thèmes visualisables** en 3D.
- **775 739 clichés aériens** historiques provenant de 6 419 missions visualisables et téléchargeables gratuitement.

¹ Application Programming Interface

1 / LE GÉOPORTAIL, L'ACCÈS À L'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE DE RÉFÉRENCE SUR LE TERRITOIRE NATIONAL

Disposer de données fiables et complètes, mises à jour en permanence, est indispensable à la mise en œuvre des politiques publiques environnementales et d'aménagement du territoire. Le Géoportail répond aussi bien aux simples besoins de localisation (d'une parcelle, d'une adresse,...), qu'aux besoins de co-visualisation d'informations sur le territoire.



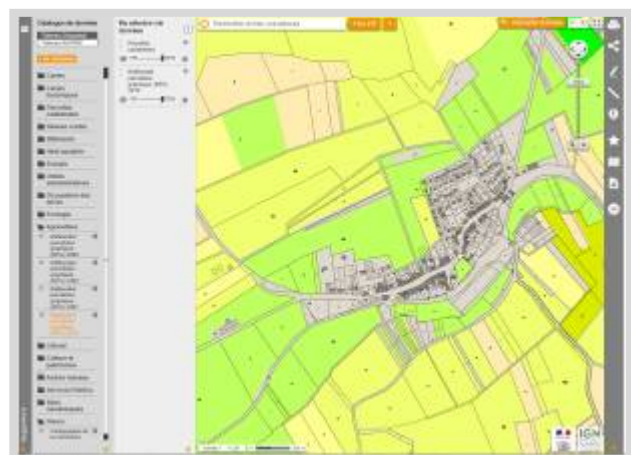
Carte forestière, région PACA – Localisation de 32 types de formations végétales © Géoportail

Un portail fédérateur enrichi par de multiples partenaires

Le Géoportail tient son originalité de la richesse des informations qu'il propose. On y trouve les données géographiques numériques de l'IGN (photos aériennes, cartes à toute échelle, représentations des bâtiments et du parcellaire cadastral, hydrographie, altitude, réseaux, limites administratives, noms de lieux, etc.), mais également de nombreuses données publiques produites par d'autres partenaires (espaces naturels, sites protégés, zonages d'occupation du sol, géologie, description du littoral, prévision des marées, vidéos historiques, zones urbaines sensibles ou zones franches urbaines, zones à risque, patrimoine naturel ou culturel...). Plus de 90 types d'informations sont actuellement disponibles.

Le Géoportail s'inscrit dans une logique d'ouverture à tous les organismes, collectivités ou groupements associatifs, qui souhaitent l'enrichir avec leurs propres informations géographiques et donner à celles-ci une visibilité supplémentaire.

Développé selon les normes de l'*Open Geospatial Consortium* (OGC), le Géoportail est interopérable : il peut échanger avec les autres systèmes, ce qui permet de partager l'accès à l'information et de développer des services en ligne. Chaque partenaire conserve la maîtrise de ses données.



Référentiel parcellaire graphique (RPG) © Géoportail

Le Géoportail est une plateforme de diffusion conforme aux exigences de la directive européenne INSPIRE², qui favorise notamment la diffusion des données géographiques publiques, le partage et l'échange de données géographiques environnementales.



Top 25, Baie de Cassis © Géoportail

Les acteurs

Le ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie (MEDDE) est maître d'ouvrage du projet. La mise en œuvre opérationnelle a été confiée à deux maîtres d'œuvre : l'IGN (Institut national de l'information géographique et forestière) et le BRGM (Bureau de recherches géologiques et minières). L'IGN est responsable du développement et de l'administration du Géoportail, en particulier de la visualisation des données. Le BRGM est chargé du Géocatalogue, qui inventorie les sources d'informations géographiques publiques.



² Infrastructure for Spatial Information in Europe

La directive INSPIRE élaborée par la Direction générale de l'environnement de la Commission européenne, vise à établir en Europe une infrastructure de données géographiques pour assurer l'interopérabilité entre bases de données et faciliter la diffusion, la disponibilité, l'utilisation et la réutilisation de l'information géographique en Europe.

2 / LES NOUVEAUTÉS DU GÉOPORTAIL 3.0

Ergonomie repensée, interactivité renforcée, 3D et plate-forme de diffusion consolidée, le Géoportail évolue en profondeur, riche de l'expérience acquise depuis son ouverture en 2006 et des 110 millions de visites enregistrées depuis.

- **Gouv.fr**

Référencé en www.geoportail.gouv.fr, le Géoportail 3.0 renforce sa dimension institutionnelle.

- **Ergonomie**

Les évolutions de l'ergonomie sont majeures. Le moteur de recherche, les outils de zoom, le passage de la 2D à la 3D, la visualisation plein écran sont accessibles directement sur la page d'accueil. Une palette d'outils permet le dessin sur carte, les mesures, l'impression de données croisées, l'enregistrement des cartes créées dans un espace personnel, le partage d'informations, etc. Autre nouveauté : des suggestions de données sont proposées à l'internaute pour enrichir les cartes.



© Géoportail

- **Au cœur du système, des outils performants pour développer des services**

Élément essentiel de l'infrastructure, les APIs³ sont au cœur de l'infrastructure du nouveau site. Ces bibliothèques logicielles permettent de développer des services de cartographie interactive sur des sites Internet tiers ou pour des applications sur terminaux mobiles. Véritable boîte à outils, l'API propose des interfaces de navigation et de zoom, de mesure de distance et de surface, ainsi qu'un moteur de recherche par lieu ou adresse. L'API est aujourd'hui exploitée par plus de 3000 sites utilisateurs, dont ceux de nombreuses collectivités locales. Plus riches, plus souples pour la gestion des droits, les APIs assurent une dimension plus collaborative en favorisant notamment la connexion avec et entre les portails territoriaux.

Avec le Géoportail de 3^{ème} génération, les informaticiens bénéficient d'APIs disponibles en différents langages de développement via une bibliothèque de programmation spécialement conçue pour la création de sites Internet cartographiques. On y trouve ainsi une API Flash permettant de réaliser des interfaces sophistiquées avec un affichage fluide, une autre en JavaScript assurant une compatibilité maximale avec tous matériels, une API dédiée aux outils mobiles, une autre pour la 3D.

³ Application Programming Interface

- **Version mobile « Webapp »**

La nouvelle version 3.0 du Géoportail est également disponible sur les mobiles et les tablettes numériques par le biais d'une application web, la Webapp, accessible sur : <http://m.geoportail.fr>



© Géoportail



© Géoportail

- **Interactivité : un espace privé pour les internautes**

« Mon compte Géoportail » ouvre un espace privé à l'internaute sur lequel l'environnement de travail, les croquis, les données importées d'un GPS ou d'un SIG peuvent être sauvegardés. À tout moment, l'internaute peut visualiser ses informations sur les référentiels du Géoportail et les échanger avec ses contacts. Une interface de remontées d'erreurs ou d'omissions permet aux utilisateurs de participer à l'amélioration des cartes et des données consultées.

- **Une plateforme de diffusion renforcée**

Le Géoportail était déjà en 2011 la plus grande infrastructure administrée par l'hébergeur Atos dans le secteur public. Avec le Géoportail 3.0, la plate-forme de diffusion dédiée bénéficie de capacités accrues pour offrir une qualité de service renforcée et mieux s'adapter à la demande. Le débit est dix fois supérieur à ce qu'il était, le téléchargement en est facilité, le streaming⁴ de données se fait aisément que ce soit depuis un site Internet ou depuis un Intranet, un SIG, ou au travers de toutes les applications sur PC, tablette ou mobile.

⁴ Le streaming permet de regarder ou d'écouter un flux sans avoir à le télécharger

- **« Remonter le temps »**

En consultant en 2D et en 3D les cartes de Cassini ou de l'état-major et les 775 739 clichés dématérialisés des 6 419 missions aériennes effectuées depuis 1945, l'utilisateur peut « remonter le temps ».



Le Mont Blanc en 3D © Géoportail

- **Branché sur la directive INSPIRE**

Le Géoportail est au cœur de l'infrastructure nationale de diffusion de données géographiques publiques mis en place par l'État français pour répondre aux exigences de la directive européenne INSPIRE⁵.

Il offre des services WMS (Web Map Service / service de données raster) et WFS (Web Feature Service / service de données vecteurs) permettant de superposer les données de référence du Géoportail avec les données diffusées via des serveurs cartographiques spécifiques proposant ces mêmes flux WMS et WFS.

⁵ Infrastructure for Spatial Information in Europe

Le Bureau de recherches géologiques et minières (BRGM) est le maître d'œuvre du Géocatalogue, le catalogue du Géoportail et l'un des piliers de la directive européenne INSPIRE.

L'IGN et le BRGM sont les deux co-maîtres d'œuvre du Géoportail pour le compte du ministère du développement durable. Le Géocatalogue constitue le catalogue et le moteur de recherche du Géoportail. Il est réalisé par le BRGM.

Le Géocatalogue inventorie les informations géographiques et thématiques dans une logique fédératrice afin de faciliter l'accès et la réutilisation des données géomatiques produites par les administrations, les établissements publics et les collectivités territoriales.

Le Géocatalogue est l'un des piliers de la directive européenne INSPIRE pour la France. Il constitue le système central de rassemblement de toutes les références (dites métadonnées) sur les informations géographiques dont la publication sur Internet est imposée par la directive européenne INSPIRE. Il constitue par ailleurs la source d'informations principale pour le rapportage de la France à cette directive.

Le Géocatalogue a pour objectif de rendre facilement accessibles les données publiées par les autorités publiques en les référençant dans un grand catalogue équipé d'un moteur de recherche. Il fournit à ces autorités un moyen commode de référencer et faire connaître leurs données géographiques. Basé sur les standards d'interopérabilité géospatiale, il permet à la fois de moissonner des catalogues régionaux et d'être exploité depuis un autre portail. Aussi, avec la mise à disposition gratuite du service de recherche du Géocatalogue, il est possible d'intégrer directement les résultats de recherche dans ses propres logiciels et applications.

L'internaute a ainsi la possibilité de rechercher les données géographiques publiques disponible en France, de les visualiser et de les télécharger. En 2012, ce sont quelques **30 000 références de données et de services** qui sont déjà identifiées.



Le BRGM, au travers de son expertise en systèmes d'information et comme acteur actif dans le domaine de l'interopérabilité spatiale (*Open Geospatial Consortium*, expert européen sur la directive INSPIRE) assure la maîtrise d'œuvre du Géocatalogue avec le souci d'établir des partenariats durables avec chacun des producteurs de données.

4/ LE GÉOPORTAIL EN QUELQUES DATES

La naissance : 23 juin 2006

La première version du Géoportail permet de visualiser en 2D l'orthophotographie de la France, dont une grande partie des départements et des territoires d'outre-mer, avec une résolution numérique de 50 cm par pixel, ainsi que la carte du territoire national au 1 : 25 000 du territoire national. Les deux couches sont superposables.

Le Géocatalogue : 13 novembre 2006

Réalisé par le BRGM (Bureau de recherches géologiques et minières), le Géocatalogue permet de référencer l'ensemble des informations géographiques et des données géomatiques produites par les administrations, les établissements publics et les collectivités territoriales.

La 3D : 30 juillet 2007

La 3D offre alors la possibilité aux internautes de survoler le territoire en relief. Il est possible de draper une couche photographique pour un rendu réaliste de la navigation.

L'API : 28 avril 2008

Une bibliothèque de programmation est mise à disposition des développeurs sous la forme d'une API (*Application Programming Interface*) destinée à intégrer les flux et les services du Géoportail dans des applications clientes connectées à Internet (pages web, services web SIG, smartphones, etc.).

EduGéo : 1^{er} octobre 2008

Le service EduGéo, déclinaison pédagogique du Géoportail, est accessible aux enseignants de géographie et à leurs élèves. Réalisé en coopération avec le ministère de l'éducation nationale, et « reconnu d'intérêt pédagogique » (RIP), il permet d'accéder à de nombreuses données cartographiques (photos aériennes, cartes numérisées,...) issues du Géoportail.

Les apports des partenaires : 2009

Les données géographiques de partenaires sont intégrées : cartes géologiques du BRGM, SCAN littoral SHOM / IGN, occupation du sol Corine Land Cover, zones à risques ou sinistrées (crue de la Seine en 1910 ou dégâts de la tempête Klaus en 2009, etc.), sites protégés (parcs nationaux, parcs naturels régionaux, propriétés du Conservatoire du littoral, etc.), espace naturels de l'inventaire national du patrimoine naturel.

Les premières images à haute résolution, avec la possibilité de voir des détails de 10 cm sur plusieurs agglomérations (Annecy, Paris, etc.) viennent compléter la couverture aérienne du territoire.

Un enrichissement permanent

2011 : Produite par l'Inventaire forestier national (IFN), la carte forestière est désormais consultable sur le Géoportail, tant par les acteurs du monde forestier et de la filière bois que par ceux de l'environnement et de l'aménagement du territoire (L'IGN et l'IFN seront fusionnés en janvier 2012).

Le Géoportail propose une version exclusive en couleur de la carte de l'état-major superposable aux cartes et aux données modernes. Cette œuvre majeure de la cartographie française du XIX^{ème} siècle composée de 978 dessins-minutes authentiques constitue un patrimoine historique unique.

2012 : Création du Géoportail 3.0

L'INSTITUT NATIONAL DE L'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE ET FORESTIÈRE (IGN)



L'Institut national de l'information géographique et forestière (IGN) est un établissement public à caractère administratif, placé sous la double tutelle de la ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie et du ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt.

L'IGN a pour vocation de décrire, d'un point de vue géométrique et physique, la surface du territoire national et l'occupation de son sol, d'élaborer et de mettre à jour l'inventaire permanent des ressources forestières nationales. Il produit toutes les représentations appropriées des données ainsi rassemblées, les diffuse et les archive. Il contribue ainsi à l'aménagement du territoire, au développement durable et à la protection de l'environnement, à la défense et à la sécurité nationale, à la prévention des risques, au développement de l'information géographique et à la politique forestière en France et à l'international.

LE BUREAU DE RECHERCHES GÉOLOGIQUES ET MINIÈRES (BRGM)



Le BRGM, service géologique national, est l'établissement public de référence dans le domaine des applications des sciences de la Terre pour gérer les ressources et les risques du sol et du sous-sol.

Ses objectifs sont de :

- comprendre les phénomènes géologiques, développer des méthodologies et des techniques nouvelles,

produire et diffuser des données de qualité.

- mettre à disposition les outils nécessaires à la gestion du sol, du sous-sol et des ressources, à la prévention des risques naturels et des pollutions, aux politiques de réponse au changement climatique.

Il intervient dans dix domaines thématiques : la géologie, les ressources minérales, la géothermie, le stockage géologique du CO₂, l'eau souterraine, l'après-mine, les risques naturels, les sols pollués et déchets, la métrologie, les systèmes d'information.

